



L'ASSOCIATION

“La transparence financière et la rigueur de notre gestion (7 % de frais généraux) placent les Restos du Cœur en tête des grandes associations en termes de confiance et d'attractivité.”



PRÉSENTATION

•••• Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis le 7 février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur". Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes."

Journal officiel, 13 novembre 1985 modifié le 07 novembre 1990.

Depuis la création de l'association par Coluche en 1985, des dizaines de milliers de bénévoles des Restos du Cœur luttent contre la pauvreté sous toutes ses formes. Durant la 1^{ère} campagne, les Restos ont servi 8,5 millions de repas. En 2014 - 2015, ce sont **128,5 millions de repas** qui ont été distribués à **950 000 personnes**... L'aide alimentaire permet d'apporter une aide d'urgence mais représente surtout le point de contact privilégié pour accompagner les personnes accueillies vers l'autonomie.

La relation de confiance tissée pendant l'accueil et l'engagement des bénévoles pour leur venir en aide permet de proposer les pistes d'une réinsertion sociale : ateliers et jardins

d'insertion, accès au logement et hébergement d'urgence, maraudes, camions et points repas chauds, Restos Bébé du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE) et microcrédit personnel...

Sous l'impulsion de l'Association Nationale, les 118 Associations Départementales coordonnent sur le terrain les aides à la personne pour répondre aux nouveaux visages de la pauvreté (retraités, travailleurs pauvres, étudiants, familles monoparentales...) et assurent l'aide alimentaire dans 2 111 centres.

En France, **8,5 millions** de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

source : INSEE, septembre 2015.

HISTORIQUE

1985

Septembre 1985, Coluche crée les Restos du Cœur. **Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas durant l'hiver**. Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise : en province, des Associations Départementales, en lien avec l'Association Nationale, se créent portant le nom et logo des Restos du Cœur. Répondant à la demande de Coluche, **l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire (PEAD)**.

Les centres Restos décident de **rester ouverts après l'hiver** pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : **les campagnes d'été sont nées**. Le Parlement français vote à l'unanimité la "**Loi Coluche**"*.

Premier concert des Enfoirés.

De nouvelles structures apparaissent pour accompagner les personnes accueillies dans leur parcours d'insertion : **les Camions du Cœur, les Relais du Cœur, les Toits du Cœur, les Jardins et Ateliers du Cœur...**

* La Loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'un crédit d'impôt sur les dons faits aux associations.

1985-86

1987

1988-89

1989-90

1990-94

1995-97

2003

2005

Les Enfoirés s'unissent pour donner leurs concerts. **Ouverture des premiers Restos Bébé du Cœur**. L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

Inauguration de la Péniche du Cœur à Paris : un hébergement d'urgence, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) **pour lutter contre l'illettrisme**.

Très forte mobilisation des bénévoles pour **sauver la loi Coluche**, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La Loi Coluche 2 accorde un crédit d'impôt encore plus élevé : 75 %.

Les Restos, inquiets des **incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD)**, interpellent le ministère de l'Agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien. Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006 et des solutions compensatoires sont à l'étude. Les Restos du Cœur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas.

La première collecte nationale est organisée. Les Restos du Cœur, aux côtés de l'Abbé Pierre, se battent et obtiennent **le sauvetage de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** qui impose aux municipalités de construire au moins 20 % de logements sociaux dans leur commune.

HISTORIQUE

Les Restos du Cœur poursuivent leur politique **d'amélioration des équilibres nutritionnels et augmentent** la part de fruits et de légumes frais. **L'association interpelle les candidats à la présidentielle** pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera **votée en janvier 2007**.

Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale.

Aux côtés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des **100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées**. En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le Président de la République réaffirme devant le Conseil économique et social le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

Au cours de la crise économique et financière, les Restos font face à un **accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15%)** et servent 100 millions de repas.

En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de sauver et de développer l'emploi de **1 500 contrats aidés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)**. En juin 2009, la Cour des Comptes publie son **second rapport sur les Restos** : les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

Les Restos demandent la **sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire et obtiennent qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté**. Le Gouvernement propose à l'association de piloter la mise en œuvre, en Ile-de-France, d'un entrepôt partagé avec les autres associations d'aide alimentaire.

Au cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre de personnes croissant dans les centres des Restos (+25% au cumul des 3 dernières années), l'association s'engage pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés. **Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe.**

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

Grâce à une forte mobilisation associative, les ministres européens de l'Agriculture trouvent un **accord pour maintenir le PEAD en 2012 et 2013**, une première étape vers sa survie après 2014. Les Restos, à leur manière et fidèles à l'indépendance politique qui les caractérise depuis leur création, font entendre la voix de ceux que l'on n'entend pas en **interpellant les candidats à l'élection présidentielle de 2012 pour qu'ils s'engagent en faveur de réformes sociales et ambitieuses. Mobilisation pour sauver la loi Coluche**. Certains parlementaires voulaient réduire le niveau de déductibilité des dons faits aux associations.

Après 3 années de mobilisation, l'Europe entend l'appel des associations et vote un nouveau fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), néanmoins **doté d'un budget insuffisant pour permettre aux ONG de faire face à l'aggravation de la pauvreté**. C'est toutefois une victoire collective et un soulagement pour 18 millions d'Européens démunis. Dans un contexte de crise persistante, et de raréfaction budgétaire, les Restos se sont fait le témoin de la situation et ont sensibilisé l'ensemble de la classe politique au rôle de l'aide alimentaire dans l'inclusion sociale des plus démunis. **Cela a déclenché des signes forts, comme le soutien massif du Parlement, confirmant l'engagement du Sénat et pour la première année celui du président de l'Assemblée Nationale.**

Après plusieurs mois de négociations, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, venu participer à l'ouverture de la 29e campagne, annonçait la **mise en place d'une exonération fiscale pour les dons du secteur laitier dès janvier 2014**. Parce que 10% des personnes aidées par l'association sont âgées de plus de 60 ans, **les Restos du Cœur sont membres fondateurs de l'association MONALISA**, mouvement citoyen dont le but est de **mettre en place une vigilance des situations d'extrêmes difficultés des séniors** et d'apporter ensemble des réponses sur tout le territoire.

Signature du pacte national anti-gaspillage qui répond à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025. Engagés de longue date dans ce combat comme dans la diversification de ses approvisionnements, les Restos ont naturellement répondu présents lors de ces échanges.

2015

L **Le combat des Restos pour l'élargissement des dispositifs fiscaux en faveur des dons agricoles se poursuit et aboutit à de nouveaux résultats.** L'encouragement fiscal mis en place sur les dons de lait est élargi à la filière de l'œuf (annoncé fin décembre 2014) et les expérimentations des Restos sur la transformation de fruits retirés du marché permettent de faire évoluer la réglementation pour faciliter la transformation des fruits et légumes en produits que l'on peut stocker plus aisément et conserver plus longtemps. Les Restos ont participé tout au long de l'année aux débats sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les dispositions adoptées à l'initiative du député Guillaume Garot, qui obligent les grandes surfaces de plus de 400 m² à proposer leurs invendus alimentaires, ont finalement été censurées par le Conseil constitutionnel. **Les Restos ont cependant souhaité et obtenu une clarification des conditions fiscales de la récupération des invendus** pour protéger les bénévoles et faciliter la "ramasse" (instruction fiscale du 5 août 2015). Parce que le bénévolat est la première ressource de l'association, les Restos ont œuvré tout au long de l'année pour obtenir des pouvoirs publics **une meilleure reconnaissance de leur modèle bénévole**. L'année 2015 est bien sûr marquée par **les 30 ans de la création des Restos du Cœur et de "la petite idée" de Coluche** : 30 ans de solidarité, 30 ans de générosité et 30 ans d'actions concrètes en faveur des plus démunis. **L'année 2015 est l'occasion de réaffirmer ces valeurs.**



LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT DES RESTOS DU CŒUR

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France métropolitaine, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

•••• Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, renforcée en période d'hiver, et s'engagent bien au-delà à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.

Notre mission globale, portée par des initiatives bénévoles, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, l'insertion socio-professionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accès aux droits, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire, le micro-crédit, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, outils de lutte contre l'exclusion, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs de l'association. Cette mission est menée dans le cadre d'un **accueil inconditionnel**, fondée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité,

celui-ci ne sera fondé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.

Ce travail peut être réalisé par nos propres moyens ou en liaison avec d'autres associations caritatives, dans le respect de l'indépendance associative et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, de la solidarité envers les plus démunis, les différentes initiatives ayant un effet de synergie. Les Restos du Cœur s'engagent également à **témoigner auprès des pouvoirs publics** et de l'opinion publique sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à la mise en place de politiques cohérentes ou à défendre les dispositifs efficaces si ceux-ci sont menacés. En d'autres termes, l'association commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter d'une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer.

NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

•••• Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquelles ils font face, à savoir **la raréfaction des ressources financières, humaines et logistiques** eu égard aux besoins toujours plus importants de la population, le risque toujours présent de **la diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales**. Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

- **Confiance de la population**, à l'image de l'initiateur de l'association entretenue par l'implication régulière des "Enfoirés", par notre fidélité à notre éthique et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;
- **Confiance des pouvoirs publics**, entretenue par une implantation de terrain, la continuité et l'efficacité de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;



- **Confiance des donateurs** entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et économe (qualité de la gestion) ;
- **Confiance des hommes et femmes bénévoles** prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées ;
- **Confiance des personnes accueillies**.

NOTRE ORGANISATION

•••• Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique de bénévoles et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés.

Une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles dont le rôle est prééminent dans l'association afin de garantir son exemplarité. Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur **indépendance complète à l'égard du politique et du religieux** ainsi que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et

départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de **contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales** et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'Associations Départementales au plus près de la population, confèrent aux Restos du Cœur la proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'Association Nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations. Le dynamisme de notre fonctionnement résulte **d'une complémentarité et d'un respect mutuel entre salariés et bénévoles**, dont les rôles et responsabilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficacité des services. Par ailleurs, la cohérence dans les actions mais aussi dans les structures mises en place n'en est pas moins indispensable pour articuler les efforts des différents services : structures "verticales" d'un côté (l'échelon national, les antennes nationales situées en région, les départements et les centres) et les structures "horizontales" de l'autre (missions sociales, approvisionnements, services supports, etc.).

Cette articulation est essentielle pour la mise en œuvre optimale des projets et l'affectation des ressources financières disponibles aux projets les plus adaptés à la mission, nécessitant une programmation et une circulation de l'information ascendante et descendante. Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des plans d'action annuels, élaborés par les instances nationales dans un cadre triennal (Projet Associatif National) et déclinés au niveau départemental (projet Associatif Départemental), **fixant de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation**.

Sans chercher à devenir une "institution", ce fonctionnement et cette planification ont pour but de **garantir la pérennité et l'efficacité de l'action des Restos**, tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles de nos concitoyens.

LE PROJET ASSOCIATIF NATIONAL TRIENNAL

2012

•••• Lancé fin 2012, le Projet Associatif National triennal arrive à échéance en 2015. Il portait sur les points suivants :

POUR LES MISSIONS SOCIALES DES RESTOS

- 1 • **Généraliser les dispositifs d'aide à la personne et d'accompagnement** favorisant "l'inclusion sociale" dans tous les centres d'activités en restant ouverts aux initiatives nouvelles qui contribuent à cet objectif : Accès à Internet accompagné, Accès aux droits...
- 2 • Intensifier le travail sur **les équilibres nutritionnels et sur la diversification de nos sources d'approvisionnement** pour fournir une aide alimentaire adaptée et régulière à toutes les personnes qui en ont le plus besoin.
- 3 • Se donner tous les moyens pour aider les "Gens de la Rue", afin d'aller **à la rencontre des personnes les plus exclues**, notamment en développant les accueils de jour et les activités d'accompagnement.
- 4 • **Poursuivre l'insertion professionnelle de tous**, y compris celle des personnes les plus éloignées de l'emploi, en développant les chantiers d'insertion et en favorisant les expérimentations dans ce domaine.
- 5 • **Prendre part au combat pour l'accès à un toit pour tous**, en privilégiant l'accompagnement des personnes accueillies vers le logement durable, mais sans devenir une délégation de service public.

POUR LE MESSAGE ET LA COMMUNICATION DES RESTOS

- 6 • **Témoigner de la situation des personnes** que nous aidons, des sorties positives, des situations de crise traversées et de l'efficacité de nos actions d'insertion.
- 7 • Promouvoir la mise en place **d'un programme ambitieux de Sécurité Alimentaire Européen, dans la continuité du PEAD** et de la volonté des fondateurs de l'Europe de permettre l'accès à tous à une alimentation saine et en quantité suffisante.
- 8 • **Défendre la Loi Coluche** et au-delà le principe qu'elle offre aux Français d'aider le secteur associatif humanitaire, dans lequel ils ont le plus confiance, pour développer la solidarité dans notre pays, en complémentarité mais en toute indépendance par rapport aux pouvoirs publics.
- 9 • Faire naître ou s'associer aux initiatives d'autres structures en phase avec notre projet et notre objet social, sans déroger à nos principes fondateurs qui excluent la mutualisation et la perte de notre indépendance.

POUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS

- 10 • Intensifier et diversifier **le recrutement et la formation des bénévoles** en mesure d'accepter des responsabilités et de mettre en œuvre les nouvelles activités ou développer les existantes.
- 11 • **Améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires**, en particulier en aidant les Associations Départementales et locales dans la recherche et l'aménagement de locaux adaptés.
- 12 • **Informatiser et être en connexion avec chaque centre d'activité** des Restos pour un meilleur suivi des personnes accueillies, une meilleure traçabilité de nos flux et de nos stocks et une optimisation de nos actions à frais généraux contenus.

2015

2015

•••• Ces axes ont été mis en œuvre au cours des trois dernières années, certains sont à poursuivre et à intensifier. Une orientation encore plus en proximité avec les centres, dans un contexte de croissance des besoins des accueillis et de stabilisation de nos ressources financières a conduit l'Assemblée Générale d'octobre 2015 à voter le Projet Associatif National 2015-2018.

Faire de l'aide à la personne la mission principale des Restos, en commençant par l'aide alimentaire et en orientant systématiquement vers les autres formes d'aide, et en particulier l'accès aux droits : **accueillir, écouter, orienter, accompagner**.

MISSIONS SOCIALES

- 1 • **Mieux connaître les personnes accueillies pour mieux les aider et mieux les accompagner**. Adapter nos formes d'action pour aller davantage vers les populations qui en ont le plus besoin (secteur rural, milieux isolés, populations vivant dans la rue, migrants, ...) et développer de nouvelles activités en réponse aux besoins exprimés.
- 2 • Systématiser dans chaque centre d'activité le projet "**une personne bien accueillie et bien accompagnée**", en amplifiant l'amélioration des conditions d'accueil, dans un souci d'économie de moyen et de rationalisation des espaces utilisés, en diversifiant le bénévolat et les horaires d'ouverture et en poursuivant l'intégration de toutes les activités d'inclusion sociale.
- 3 • Poursuivre l'adaptation de l'aide alimentaire et de nos barèmes ainsi que la diversification, dans le **maintien des équilibres nutritionnels et de la sécurité alimentaire**. Dans le même temps, amplifier la substitution et développer la lutte contre le gaspillage.
- 4 • Mettre en œuvre le "modèle Restos" (sociale et économique) en matière d'insertion et faire évoluer les structures (chantiers, centres d'hébergement) en **renforçant l'accompagnement des accueillis et le bénévolat mais aussi en intensifiant la recherche de conventions cadres et de partenariats**.

ORGANISATION ET RELATIONS TERRAIN

- 5 • **Décliner dans chaque association départementale un projet associatif Restos**. Prenant en compte les capacités locales afin d'adapter l'aide développée aux besoins et à la situation du territoire, tout en recherchant les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en place de ce plan.
- 6 • **Innover et chercher de nouvelles ressources**, tout en préservant la confiance des donateurs, des légataires, des partenaires, des collectivités et des Enfoirés, afin de conserver les moyens de notre action.
- 7 • **Maintenir les principes d'une gestion rigoureuse** au service des missions sociales en développant l'informatisation, en optimisant la chaîne logistique et en achevant la mise en place du dialogue de gestion.
- 8 • **Développer une communication interne** diffusée vers l'intégralité des 70 000 bénévoles et mieux intégrer leurs réactions et leurs suggestions. Fournir l'appui technique nécessaire au terrain indépendamment des questions de localisation.
- 9 • **Promouvoir les valeurs et le modèle Restos** : accueil inconditionnel, gratuité de l'aide, refus de la stigmatisation des personnes accueillies, solidarité. Utiliser tous les moyens médiatiques à cette seule fin et participer aux instances et groupes de travail qui y contribuent, dans le respect de l'indépendance et de la liberté de ton et d'action de l'association.
- 10 • **Démontrer le rôle joué par l'association dans la sauvegarde du tissu social et l'effet multiplicateur de son action** au regard des financements publics. Éviter la mutualisation contrainte, tout en développant les coopérations efficaces et volontaires avec les autres réseaux.
- 11 • **Poursuivre et amplifier le travail collectif dans le domaine de l'aide alimentaire** française et défendre les sujets majeurs de la période sur cette question : lutte contre le gaspillage, rationalisation du FEAD, encouragement et systématisation à toutes les filières des dons agricoles, clarifications sanitaires et fiscales pour les dons en nature.
- 12 • **Défendre le bénévolat et l'encourager**. Promouvoir l'engagement civique sous toutes ses formes et en faveur de toutes les catégories de la population. Faire adopter le principe d'un choc de simplification pour la vie associative.

2018

L'organisation interne des Restos :



LES ANTENNES

••• Afin de maintenir des liens étroits entre le siège national et les régions, onze antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des Associations Départementales. Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'Association Nationale. **Les antennes informent, sensibilisent, observent et transmettent les suggestions des départements.**

LES 118 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

••• Présentes sur tout le territoire, les Associations Départementales sont autonomes juridiquement. L'Assemblée Générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président. Les AD sont cependant liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs droits et obligations. Ces 118 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain l'aide alimentaire et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion.

C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles. À l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives contribuant à aider ceux que les Restos accueillent.

LES 2 111 CENTRES D'ACTIVITÉS

••• Chaque Association Départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activités : centres de distribution alimentaire, Restos Bébé du Cœur, chantiers d'insertion, Jardins du Cœur, etc.

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur
Les Relais du Cœur
Les Jardins des Restos du Cœur
Les Ateliers des Restos du Cœur
Les Relais Bébé du Cœur - Les Restos Bébé du Cœur
Les Toits du Cœur
La Péniche du Cœur
Les Petites Ruches des Restos du Cœur
Les Tremplins du Cœur - Relais du Cœur.

FONCTIONNEMENT

L'ASSOCIATION NATIONALE

••• Une Assemblée Générale (AG) d'environ 400 membres, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des 118 Associations Départementales (AD), se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral, élire le nouveau Conseil d'Administration national (CA) et voter le Projet Associatif National. Le CA désigne un Bureau comprenant 8 membres élus dont le président, le trésorier et le secrétaire général.

Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, définit la politique des Restos, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de salariés. L'Association Nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées et par ailleurs accompagne les Associations Départementales et les centres d'activité dans la réalisation de leurs missions sociales dans le cadre d'un contrat d'agrément.

Elle assure 5 fonctions principales :

- La communication institutionnelle et les relations avec les institutions publiques, garantes d'une cohérence des Messages des Restos,
- La recherche de fonds, incluant les dons, legs et autres libéralités, les produits des Enfoirés, les mécénats et partenariats entreprises, les subventions institution-

nelles et l'autorisation de tenue de manifestations locales,

- Le support aux AD quant à la réalisation de leurs missions sociales sur plusieurs axes forts :

- L'approvisionnement en denrées alimentaires négociées au niveau de l'AN et l'aide au développement de dispositifs plus décentralisés de dons en nature (dons, ramasse, collecte);

- Le support technique, l'appui financier et l'accompagnement des projets d'insertion et d'aide à la personne ;

- L'accompagnement et le soutien au recrutement, à la formation et à l'animation d'un vaste réseau de bénévoles dans toute la France, facteur de succès majeur dans la réalisation de nos missions ;

- La gestion financière de l'Association Nationale et la supervision de la gestion des Associations Départementales, notamment via le contrôle et la consolidation des comptes.

- Les moyens généraux incluant :

- La conduite de la politique informatique des Restos et le déploiement des systèmes d'information dans les départements et les centres ;

- La gestion des ressources humaines salariées et bénévoles du siège et des antennes délocalisées.

- Un appui technique à l'optimisation de la politique de gestion des locaux.

NOŒS RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS DU CŒUR S'APPUIE SUR LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE.

•••• En 2014-2015 nos 69 200 bénévoles ont continué à œuvrer au quotidien au sein des centres Restos et leur engagement nous a permis de répondre aux besoins sans cesse croissants des personnes accueillies.

Un pôle bénévolat AD, rattaché aux missions sociales a été créé en Janvier 2015 afin de prendre en compte l'animation du parcours des bénévoles de terrain, de leur accueil à la mise en place des formations adaptées et au suivi de leur engagement. Les actions sont décrites pages 76-77. Parallèlement, sur le terrain, quelques salariés sont embauchés au niveau de chaque Association Départementale car certaines **fonctions spécifiques nécessitent un suivi quotidien et une technicité particulière** (travail social dans les centres d'hébergement, accompagnement social dans le cadre de l'insertion, fonctions de comptabilité, de logistique, etc.).

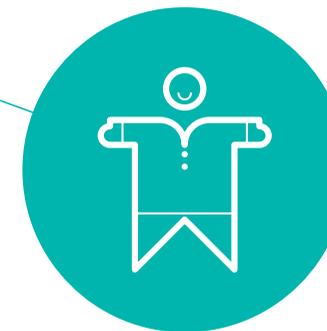
Il en est de même au siège et dans les antennes de l'Association Nationale où une équipe, composée de 256 bénévoles, d'une soixantaine de salariés et une quinzaine de jeunes étudiants en contrat d'alternance, travaille en étroite collaboration sur l'ensemble des missions. **Au sein de chaque équipe, la complémentarité bénévole/salarié est une richesse pour notre structure.** Le bon fonctionnement au quotidien passe par une définition claire des rôles et responsabilités. **Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire.** Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité, informatique, animation, etc. Une charte d'engagement du bénévole rappelle quelques principes éthiques et l'importance de poursuivre un but d'intérêt général.

Composition du Conseil d'Administration de l'Association Nationale, entièrement bénévole

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies.
- 2 Bénévolat, sans aucun profit direct ou indirect.
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée.
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action.
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux.
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales.

Le non-respect d'un ou plusieurs de ces six points peut engendrer une procédure statutaire d'exclusion du bénévole qui s'en écarte. Il en va de même si une Association Départementale ne respecte pas les règles communes du contrat d'agrément. Ainsi, l'unité et la cohérence de l'association sont garanties sur l'ensemble du pays, et chaque personne accueillie est assurée d'être traitée avec équité.



Bernard Achard

Jean-Marc Alsberghe

Yviane Belmessieri

Olivier Berthe, Président

Sylvie Bicinii

Patrice Blanc

Antoine Bour

Jean-Claude Guesdon

Véronique Colucci

Stéphanie Cordeiro

Lionel Hescłowicz

Palmiro Evangelista

Marie Gérard

Christian Fiorucci

Claude Guoin

Jean-Marc Kerverdo

Jean Ledoux

Dominique Lobjois

Jean-Pierre Menanteau

Solange Minguez

Brigitte Miche

Josette Privat

Brigitte Wacrenier

Bob Wancier

ZOOM SUR...

Les métiers du réseau
“Gens de la Rue”

•••• Aller à la rencontre des gens de la rue : c'est la démarche entreprise par les équipes Restos à travers les maraudes, les Camions ou Bus du Cœur.

LES CAMIONS ET BUS DU CŒUR

•••• Chaque jour, à la même heure et au même endroit, les Bus et les Camions du Cœur s'installent pour quelques heures dans l'espace public. Les équipes aménagent le site pour que l'activité se fasse dans les meilleures conditions possibles. Les bénévoles se préparent ainsi à accueillir toutes celles et ceux qui se présenteront quel que soit leur âge, leur condition ou leur problématique. Une partie des accueillis est souvent déjà présente, attendant le rendez-vous qui leur est donné dans la rue. Le plus fréquemment c'est autour d'un repas chaud et équilibré que l'on se retrouve. Le repas se prend assis dans un Bus spécialement aménagé à cet effet ou en extérieur. Ce temps de repas n'est pas une fin en soi, le Camion ou le Bus c'est aussi un lieu de rencontre, fixe et stable, pour retrouver amis et équipes, un lieu où les échanges sont denses. Une opportunité d'être écouté et entendu, réconforté, renseigné et orienté.

Émilie,
Responsable bénévole maraude (33)

« À 26 ans, je suis arrivée seule à Bordeaux. Pratiquant un métier qui m'offre beaucoup de temps libre, j'ai décidé d'en consacrer une partie aux Restos du Cœur. Après une année passée dans un centre de distribution et à l'accueil de jour, on m'a proposé d'essayer la maraude. Appréciant particulièrement les contacts établis à l'accueil de jour auprès des personnes accueillies, je me suis dit « pourquoi pas ? ». Et pourquoi alors ?

- Parce que la soupe est bonne d'après Maria
- Parce qu'Alain qui dormait sous un pont et Sofiane devant la gare avaient besoin d'un duvet
- Parce que Dorian, de passage à Bordeaux, avait besoin que l'on appelle le 115 pour savoir où dormir

• Parce qu'On souffrant de difficultés respiratoires avait besoin qu'on appelle les pompiers comme Syga et Nathalie après leur crise d'épilepsie.

• Parce que Didier apprécie un sourire après une journée de manche branché à sa bouteille d'oxygène

• Parce que la couleur jaune de la camionnette utilisée par la maraude est « le rayon de soleil » de Chantal pendant les jours de pluie ininterrompue. Elle vient nous voir quand ça ne va pas pour discuter. Comme Chantal, beaucoup de personnes accueillies rencontrées sont à la recherche d'écoute et de reconnaissance. Et parfois même, comme Christophe, certains sont énervés à notre arrivée et arborent un sourire à notre départ. Lors de ma première maraude, Taz m'a demandé si j'avais peur.

J'avais surtout beaucoup de préjugés sur les marginaux, les personnes avinées dormant sur un bout de trottoir, les anciens détenus ou toutes autres personnes rencontrées dans la rue. Mais après 5 ans de maraude, après toutes ces belles rencontres autant chez les personnes accueillies que chez les bénévoles, après toutes ces soirées passées à échanger, à rire, à danser le hip hop avec Esteban ou la salsa avec Jean Jean, à chanter avec Neneuil, à écouter Fernando sur un air de fado ou Victor au piano de la gare et Morgan sur sa guitare, tous ces préjugés ont définitivement disparu. La maraude, en citant une autre bénévole, redonne confiance en l'humanité. Si je revoyais Taz aujourd'hui, la réponse à sa question serait oui. Oui j'ai peur, pas des « gens de la rue » mais pour eux. »



« Avec le Bus on va à la rencontre de personnes qui ne vont pas forcément aux Restos chercher des colis, pour leur offrir un moment où ils puissent se poser et manger tranquillement. Les personnes que nous accueillons sont contentes d'être considérées comme tout le monde. »

Marie-Françoise,
bénévole au Bus de Clermont Ferrand (63).



« Nous sommes tous les deux jeunes et sans ressources, nous avons moins de 25 ans et pas de logement, pour nous c'est vraiment très sympa de pouvoir compter sur les bénévoles des Restos du Cœur. »

Personnes accueillies au Bus de Clermont Ferrand (63).

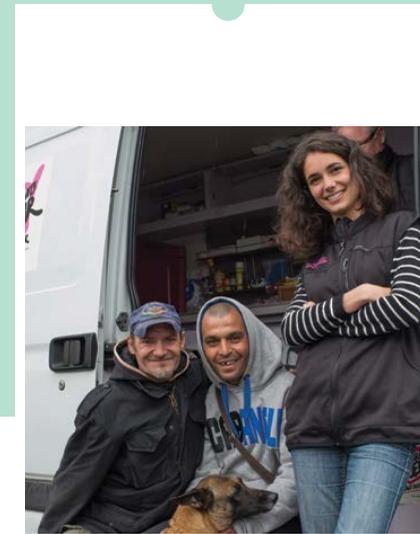
LES MARAUDES

•••• Les maraudes, ce sont des équipes de 3 personnes qui partent à pieds, en voiture ou à vélo sillonner l'espace public pour aller à la rencontre des plus exclus. Il s'agit des personnes qui sont les plus éloignées des dispositifs ; Celles qui ne souhaitent ou ne peuvent pas, pour diverses raisons, être mises à l'abri ou logées. La première des missions est de créer du lien avec ces personnes, de leur accorder du temps en leur adressant tout simplement la parole et en échangeant. Changer notre vision et poser un regard neutre et bienveillant, c'est déjà une admirable réussite. Que l'on se rencontre une fois ou pendant des mois, voire des années, en allant vers les plus démunis, les bénévoles accordent plus que du temps : ils donnent de l'attention et tendent la main à celles et ceux qui sont invisibles aux yeux du plus grand nombre, et ça, ça n'a pas de prix.



« Quand on est en maraude à pieds, c'est nous qui allons vers les gens. En réalité, on va chez eux et ce sont eux qui nous accueillent. »

Pierre, bénévole à Rouen (76).



« C'est eux qui m'aident à tenir le choc. Comme moi je suis tout le temps tout seul, pour tous les gens de la rue, c'est une famille, c'est du réconfort »

K., rencontré en maraude à Paris (75).

Michel RICHAUD,
Responsable bénévole du réseau Aide aux Gens de la Rue

« Je suis arrivé au réseau aide aux gens de la rue pour apporter ponctuellement un renfort à l'équipe où mon fils était déjà engagé. Très vite j'ai commencé à prendre plaisir dans les contacts, les échanges avec les personnes, dans la dynamique de l'équipe bénévole. La dizaine d'années passée dans les équipes Bus du Cœur de Toulouse m'a fait évoluer en me faisant relativiser mes propres difficultés, découvrir des histoires humaines si différentes, et faire des rencontres. J'y ai acquis deux convictions : que c'était simple et que c'était extraordinairement compliqué. Simple, car juste basé sur des rapports humains ordinaires, compliqué, car vital de créer sur les sites un climat léger, accueillant, sécurisant et sans jugement, et surtout de le pérenniser malgré la diversité

et le renouvellement des bénévoles. Simple, car les objectifs concrets de nos actions sont simples et répondent en première analyse à des besoins primaires. Compliqué, car ces actions, pour qu'elles soient pérennes et adaptées aux besoins réels et évolutifs des accueillis nécessitent compétence, organisation, réflexion ainsi qu'une qualification sans cesse croissante des bénévoles et dans un esprit d'accompagnement toujours présent. Lorsque le moment de “passer la main” est arrivé et que j'ai quitté les équipes toulousaines, j'ai rejoint le réseau aide aux gens de la rue au sein de l'Association Nationale. La découverte de la richesse des équipes Restos a été une grande bouffée d'air. Tout d'abord grâce au contact fréquent avec les responsables d'activités qui permet

de partager expériences, bonnes pratiques mais aussi doutes et d'animer d'une manière concrète les réflexions sur le fond et la forme de nos actions. Ensuite, le réseau nous donne la possibilité de développer la technicité des équipes, de construire un ensemble d'outils, de formations nécessaires face à l'extrême complexité du contexte et du rôle du bénévole. En plus de ça, je ressens le réseau comme une caisse de résonance, au sein de l'association, qui essaye de rendre plus audible les attentes, les besoins et les envies de personnes de la rue, en constante évolution. Pour finir, un de mes souhaits est que les équipes aide aux gens de la rue, tout en restant fermes sur nos fondements, soient assez flexibles pour adapter leurs actions à cette évolution. »

LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS

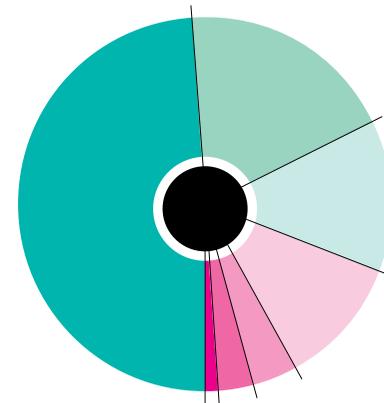


TRANSPARENCE

•••• **Rigueur et transparence** sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, **les frais généraux** (frais d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement) **sont réduits au strict minimum** et ne représentent que 7 % des dépenses. Les Restos sont soumis à trois contrôles externes indépendants. En tant que membres du Comité de la Charte du don en confiance, ils se soumettent volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui délivre son agrément pour 3 ans. Les comptes annuels sont certifiés tous les ans par **deux cabinets de commissariat aux comptes**. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics. Enfin, la Cour des Comptes, a émis en juin 2009 un rapport d'observations faisant suite à celui de 2003 (disponibles sur www.restosducœur.org), qui est extrêmement favorable et **souligne l'excellente gestion de l'association**. www.ccomptes.fr/publications. En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des Associations Départementales et s'assurent du respect des normes de contrôle interne. Appels d'offres, legs et placements financiers sont notamment étudiés par des Comités spécialisés.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

•••• Les ressources des Restos sont diversifiées. Elles reposent essentiellement sur un **triptyque : la générosité du public**, qui assure près de la moitié des recettes financières de l'association (**50 % du total**), **les subventions (30 %)**, et **les produits Enfoirés (12,5 %)**. À cela s'ajoutent les mécénats ou partenariats d'entreprises (Autres fonds privés), les produits financiers et les produits divers.



D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?
2014-2015

Dons, legs et autres libéralités	49%
Autres subventions	19%
Concerts des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.	13%
Union Européenne	11%
Produits divers et financiers	4%
Autres Fonds privés	3%
Manifestations	1%

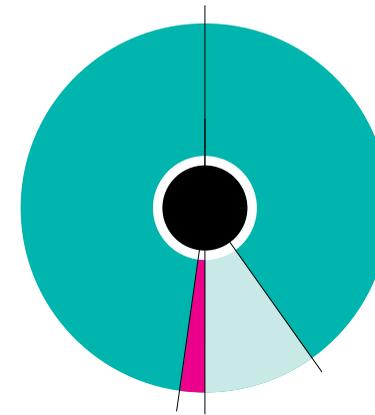
LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2014-2015, la générosité du public a continué de progresser. Dons et legs ont apporté aux Restos 93,3 M€.

LES DONS, LEGS ET AUTRES LIBERALITES

En 2014-2015, la générosité des donateurs et testateurs a augmenté significativement. La collecte de fonds s'est élevée à **93,3M€**. C'est ainsi la moitié des ressources des Restos qui proviennent de la générosité du public. La confiance et la fidélité des donateurs associées au développement des dons en ligne, des prélèvements automatiques et à l'augmentation du don moyen (147,50€*) expliquent ces bons résultats en terme de collecte. Notre transparence financière et la rigueur de notre gestion placent les Restos du Cœur en tête des grandes associations en termes de confiance et d'attractivité (Ba-

*Hors dons exceptionnels.



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
2014-2015

Dons	88%
Legs et autres libéralités	10%
Manifestations	2%

romètre TNS Sofres de mai 2015 réalisé sur un échantillon national de 2 071 personnes). La fiscalité des dons reste attractive pour les donateurs particuliers : ils bénéficient d'une réduction d'impôts de 75 % de leur don jusqu'à 529 euros et, au-delà, la défiscalisation est encore de 66 % dans la limite de 20 % des revenus imposables, avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes. L'association s'emploie à développer la ressource "legs et assurance-vie" auprès de nos donateurs et du grand public en menant diverses actions pour mieux faire connaître la possibilité de faire des legs, donations ou assurances vie au profit des Restos. Ainsi, le nombre de nouveaux dossiers de legs et donations a-t-il progressé régulièrement ces dernières années. Les legs, assurances vie, donations et droits d'auteur ont généré sur l'exercice un produit de près de **9,1 millions d'euros**.

LES MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale. Dans la plupart des cas, les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais. Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable.

Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un événement mal préparé, seuls

“Les frais de collecte restent limités à un niveau très bas : ils ne représentent que **3,6 %** du montant total collecté auprès du public. »

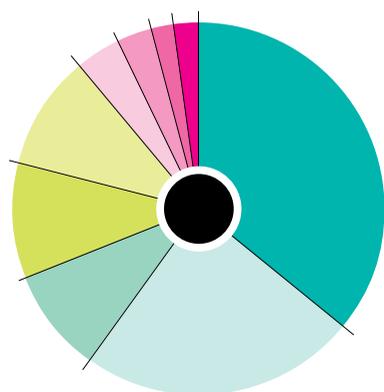
les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence. **En 2014-2015, les manifestations ont permis de collecter 1,8 millions d'euros.**

AUTRES FONDS PRIVÉS

•••• Nous avons signé des accords nationaux avec des entreprises, des fondations d'entreprise, des fonds de dotation et des organismes sans but lucratif, de taille et de métiers très différents. Ces partenaires ont ainsi soutenus nos actions en 2014-2015. Ils ont généré sur le plan national 5,5 millions d'euros de ressources financières et près de 7 millions en nature. 20 % du mécénat financier est dédié à des projets d'aide à la personne. 9 % des ressources financières proviennent de dons de particuliers obtenus grâce à des opérations mises en place avec des partenaires et abondées par l'entreprise : épargne solidaire, collecte auprès d'une communauté digitale, reversement de points ou d'argent gagnés sur Internet. 23 % des résultats financiers proviennent d'opérations de produit-partage, qui restent peu nombreuses puisque l'Association est très vigilante quant à l'utilisation de son image. **La poursuite du développement des partenariats est un élément essentiel de notre politique de diversification des ressources de l'association.**

LES SUBVENTIONS

•••• Les subventions représentent une part significative de nos ressources (56 M€). Cette année, elles progressent de 2 %. 36 % des subventions reçues par les Restos proviennent de l'Union Européenne, principalement sous forme de denrées dans le cadre du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD). Le montant de l'aide s'est stabilisé par rapport aux années antérieures (20 M€ en 2014-2015 contre 20,3 M€ en 2013-2014, un reliquat de 0,5 M€ de 2014-2015 sera versé en 2015-2016). L'Etat et les collectivités territoriales financent également nos actions de terrain. Les fonds ainsi versés représentent 30 % de l'ensemble. Dans le cadre des Ateliers et Chantiers d'Insertion, les Restos emploient des salariés sous contrats aidés, partiellement subventionnés selon des accords conclus localement. Le montant reçu correspond à 24 % du total. À ces 3 types de subventions s'ajoutent les aides versées directement aux organismes d'accueil pour des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales, et la participation de certains organismes publics au financement de programmes spécifiques (telles l'ANCV qui soutient nos opérations vacances, ou la Caisse des Dépôts et Consignations qui nous permet de développer le microcrédit).



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS

2014-2015

Union européenne	36%
Contrats aidés	24%
État	9%
Département	10%
Municipalité	10%
Logement	4%
Divers	3%
Région	2%
Vacances (inclut les chèques vacances)	2%

LES ENFOIRÉS

Les produits liés aux Enfoirés se sont élevés à près de 23 M€ en 2014-2015. Ils comprennent :

- Les recettes liées aux concerts: ventes de billets et partenariats commerciaux.

- Les recettes liées aux ventes de disques et DVD : qu'elles portent sur l'édition 2015, "Sur la Route des Enfoirés", ou sur des éditions anciennes.

- Pour les activités annexes : les droits d'images (ventes d'extraits des soirées des Enfoirés).

- Les recettes nettes du coffret exceptionnel, "Les Enfoirés en Chœur".

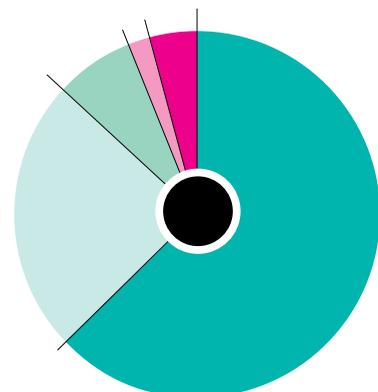
Tous les artistes participent gracieusement aux spectacles et aux disques des Enfoirés et font abandon de leurs droits d'interprètes aux Restos. Ils achètent les billets de concert de leur propre famille. Rappelons qu'aucune place n'est gratuite (ni pour les bénévoles, ni pour les entreprises...).

LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

•••• Aux contributions financières s'ajoutent des contributions en nature. Leur prise en compte permet de mieux mesurer l'impact économique réel de l'organisation, bien supérieur à celui résultant de la seule lecture des états financiers (les contributions en nature ne sont pas comptabilisées et ne figurent donc pas dans nos états financiers, hormis le bénévolat en pied du Compte d'Emploi des Ressources).

LES EMPLOIS

•••• Près de 90 % des ressources ont été utilisées au financement de nos missions sociales, qui sont détaillées dans les chapitres suivants. Le solde se répartit entre des frais généraux, maintenus à un niveau très limité (7 %), les charges liées aux Enfoirés, et les charges diverses*.



A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2014-2015

Distribution alimentaire	63%
Actions d'insertion, pilotage des actions, formation et animation des bénévoles	24%
Frais généraux	7%
Charges liées aux Enfoirés	2%
Divers	4%

* dotations aux provisions, fonds statutaire et ressources affectées aux missions sociales non utilisées.

“La quasi-totalité des fonds collectés auprès du public (99 %) a servi à financer nos missions sociales.”

CONTRIBUTIONS EN NATURE



hébergement informatique, prestations intellectuelles (avocat, conseils juridiques, conseils RH), autant de contributions récemment négociées au niveau national. Sur le plan local, les associations départementales et les centres d'activités négocient au quotidien avec les entreprises d'une part et les mairies d'autre part pour des mises à disposition de locaux et de matériel de transport, principaux postes de coûts pour un centre Restos.

Le mécénat de compétences (ou la mise à disposition de personnel pour les Restos) se développe également de façon rapide. En 2014-2015, plusieurs entreprises nous ont aidés au niveau national, parmi lesquelles Altran technologie et Orange. Ces formes de contribution en nature requièrent bien évidemment une définition préalable claire du besoin des Restos sous forme de fiche de mission, afin que les compétences des salariés qui s'engagent soient adaptées aux besoins. Sous une forme plus ponctuelle, des entreprises ont mis à disposition leurs salariés pour la collecte nationale 2015 ou d'autres opérations menées au cours de l'année, dans le cadre de programmes de mobilisation interne et de politiques de responsabilité sociale. Les Restos affichent une volonté forte de développement et de diversification de toutes ces formes de dons.

Dernière contribution en nature, et de loin la plus importante, les heures dédiées aux missions des Restos par leurs 69 200 bénévoles, grâce auxquels l'association a pu cette année encore répondre aux besoins de près d'un million de personnes.

Ces heures, évaluées sur la base d'un SMIC horaire avec charges sociales, représentent **198 millions d'euros**, soit largement plus que le total des ressources financières des Restos.

•••• Dans un contexte de développement de nos actions dans les centres d'activités Restos, et afin de répondre aux besoins des personnes accueillies, **ces contributions en nature sont plus que jamais nécessaires.**

Leur développement est un axe central du projet associatif national 2013-2015. La politique des Restaurants du Cœur est en effet de substituer les dons en nature aux achats afin de contenir la croissance du budget des approvisionnements.

Les contributions prennent tout d'abord la forme de **produits alimentaires** distribuables, tels ceux obtenus lors des ramasses et des collectes nationales et locales, ou ceux issus directement du **monde agricole**, prospectés par l'ensemble des équipes Restos. En 2014-2015, 34 000 tonnes de denrées ont ainsi été récupérées sous forme de dons en nature, l'objectif étant d'atteindre 40 000 tonnes en 2017. À ces denrées s'ajoutent les **produits d'hygiène ou d'entretien** fournis à nos bénéficiaires. Plus de 700 tonnes ont été collectées sur le dernier exercice.

Les contributions en nature peuvent également prendre la forme de **prestations offertes** aux Restos. De nombreux exemples, tant sur le plan national que local peuvent être cités. **Transport, stockage logistique, communication, formation, prestations liées à la recherche de fonds,**

LES ENFOIRÉS

“La participation
bénévole des enfoirés a permis
de récolter **23 M€**
pour les Restos du Cœur.”

Les années enfoirés

1989 • Tournée des Enfoirés **1992** • La Soirée des Enfoirés à l'Opéra **1993** • Les Enfoirés chantent Starmania **1994** • Les Enfoirés au Grand Rex **1995** • Les Enfoirés à l'Opéra Comique **1996** • La Soirée des Enfoirés + Les Enfoirés la Compil **1997** • Le Zénith des Enfoirés **1998** • Les Enfoirés en Cœur **1999** • Dernière édition avant l'an **2000** • Enfoirés en 2000 **2001** • L'Odyssée des Enfoirés + Les Enfoirés La Compil Vol. 2 **2002** • Tous dans le même bateau **2003** • La Foire aux Enfoirés **2004** • Les Enfoirés dans l'Espace **2005** • Le Train des Enfoirés **2006** • Le Village des Enfoirés + 15 ans des Enfoirés Compil Vol. 3 **2007** • La Caravane des Enfoirés **2008** • Les Secrets des Enfoirés **2009** • Les Enfoirés font leur Cinéma **2010** • Les Enfoirés... La Crise de nerfs ! **2011** • Dans l'œil des Enfoirés + 20 ans Le Meilleur des Enfoirés Compil Vol. 4 **2012** • Le Bal des Enfoirés **2013** • La Boîte à musique des Enfoirés **2014** • Bon anniversaire les Enfoirés + Les Enfoirés en Chœur **2015** • *Sur la route des Enfoirés*

•••• Avec les interprètes de la Chanson des Restos (1985), Coluche forme la première bande d'Enfoirés : Jean-Jacques Goldman, Nathalie Baye, Catherine Deneuve, Yves Montand, Michel Platini et Michel Drucker. Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, en novembre 1989, cinq Enfoirés (Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell) partent en tournée dans sept grandes villes de France. **Une soirée des Enfoirés aura lieu ensuite chaque année** à travers les villes possédant des salles de fortes capacités pour accueillir un nombre croissant de célébrités de tous horizons, réunies autour de Jean-Jacques Goldman. **Cet évènement est unique au monde ! Les Enfoirés se retrouvent avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement** pour que ces soirées soient de réels succès. Chaque année, le spectacle des Enfoirés représente environ un septième des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées, l'émission TV bat tous les records d'audience et les ventes de disques sont parmi les plus fortes du marché.

LE FONCTIONNEMENT

•••• Depuis l'origine, les Restos lancent un Appel d'Offres auprès des grandes chaînes de télévision, des radios et des maisons de disque pour la diffusion des concerts et la commercialisation des CD et DVD édités à cette occasion.

La Commission d'Appel d'Offres des Restos choisit alors les meilleurs partenaires, tant sur le plan financier que sur le plan de la visibilité qu'ils offriront aux missions sociales de l'association. Puis, Jean-Jacques Goldman, accompagné d'une petite équipe, conçoit un thème, un répertoire et une liste de personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété aux Restos du Cœur. Une fois le thème lancé, c'est au tour des équipes techniques de se mettre au travail pour assurer le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports...

Une véritable ruche s'active pour organiser ce gigantesque évènement à moindre frais. Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun fait en sorte que ces concerts rapportent le plus de ressources aux Restos du Cœur : les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, les municipalités accueillant les concerts participent elles aussi à ces efforts.

Les concerts des Enfoirés et la vente des CD et DVD constituent une part importante des ressources de l'association. Grâce au bénévolat des artistes et aux diffuseurs choisis chaque année à partir d'un appel d'offres exigeant, les Enfoirés ont permis de rapporter aux Restos 23 millions d'euros sur l'exercice 2014-2015.

Un "zoom sur les Enfoirés" détaille les emplois et ressources de cette opération sur le site web de l'association, rubrique "Nos Comptes" : «<http://www.restosducœur.org/comptes>».

LES ENFOIRÉS 2015 : "SUR LA ROUTE DES ENFOIRÉS"

•••• En janvier 2015, les Enfoirés se sont retrouvés au Park & Suites Arena de Montpellier pour sept concerts exceptionnels, devant près de 85 000 spectateurs venus soutenir les Restos. Fidèles à l'appel lancé par Coluche

dès 1985, trente-cinq artistes* ont répondu présent, dans une ambiance festive et chaleureuse.

En reprenant les plus grands tubes de l'année et en revisitant le répertoire musical français et international, les Enfoirés relèvent une fois de plus le défi en réalisant un spectacle aussi drôle qu'émouvant.

Vendredi 13 mars, la retransmission télévisée du spectacle a été très largement plébiscitée par tous les publics en réunissant près de **11 millions de téléspectateurs, meilleure audience de l'année.**

Dans le prolongement de la "soirée des Enfoirés", **une émission spéciale, "Sur la route des Restos"** a été consacrée aux actions de l'association, en présence d'Olivier Berthe et présentée par Anne-Claire Coudray et Harry Roselmack. Entourés de plusieurs invités, et grâce à des témoignages émouvants, les téléspectateurs ont été emmenés sur la route des Restos pour comprendre le chemin parcouru, et pourquoi aujourd'hui encore, l'association se bat sur tous les fronts, de la distribution alimentaire à l'insertion. Ce magazine de deuxième partie de soirée a réuni 2 millions de téléspectateurs.

*Jean-Louis Aubert, Bénabar, Amel Bent, Dany Boon, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Julien Clerc, Cornille, Patrick Fiori, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Claire Keim, Lââm, Michèle Laroque, Maxime Le Forestier, Lorie, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Kad Merad, Emmanuel Moire, Pascal Obispo, Pierre Palmade, M Pokora, Hélène Ségara, MC Solaar, Natasha St-Pier, Tal, Christophe Willem, Michaël Youn, Zaz et Zazie

Crédit photo : © Laurent Zabulon



MÉCÉNAT ET PARTENARIAT ENTREPRISES

Aujourd'hui, plus que jamais, les Restos du Cœur ont besoin de soutien pour assurer tout au long de l'année leurs missions sociales d'aide à la personne.

•••• La recherche de ressources complémentaires étant devenue une priorité, la mise en place de partenariats permet notamment à l'association de :

- Augmenter ses ressources financières, matérielles et humaines,
- Baisser ses coûts d'achats et de fonctionnement,
- Renforcer le professionnalisme de l'organisation grâce au mécénat de compétences,
- Réinsérer socialement et professionnellement les personnes accueillies.

DIFFÉRENTES FORMES DE MÉCÉNAT AU SEIN DES RESTOS

•••• Grâce à leur organisation et à la grande diversité de leurs missions sociales, les Restos du Cœur peuvent proposer aux entreprises **tous les types de mécénat dans le cadre de leur politique RSE :**

- Mécénat financier,
- Mécénat en nature,
- Mécénat de compétences.

❶ Le mécénat financier donne des ressources complémentaires que les Restos du Cœur peuvent librement attribuer à leurs missions sociales. Ces ressources peuvent également être dédiées à des projets spécifiques en adéquation avec l'objet de l'entreprise partenaire.

❶ **Les partenaires qui nous soutiennent financièrement :** 3Suisses France, Banque Française Mutualiste, Banque Postale, BCA Expertise, Bestseller, Birchbox, Bofrost, Bonobo Jeans, Burton, Carrefour, Cashinfo.fr, Clic & Walk, Coca-Cola, Danone, Discoo.fr, EMC, Faurecia, Fédération française de scrabble, Fondation BNP, Fondation Carrefour, Fondation FAMS, General Mills, Goodmoov.com, Recipay.com, KFC, Ligue de Football Professionnel, Matmut, Moncchichi, Pocket, RTL, Serdeco, SNCF, Société Générale, Stop Hunger-Sodexo, TF1, The Walt Disney Company, Total

❷ Le mécénat en nature peut prendre des formes aussi diverses que la mise à disposition gratuite de locaux, le don de matériels, de prestations de services ou de biens. Les besoins des Restos du Cœur sont multiples puisqu'ils concernent l'ensemble de leurs missions sociales : livres pour nos bibliothèques, autobus aménagés pour les activités du Réseau Aide aux Gens de la Rue, véhicules pour favoriser la mobilité et le retour à l'emploi des personnes en insertion, matériels pour les jardins, matériels de cuisine...

❷ **Les partenaires qui nous font des dons en nature :** Amazon, Babilou, Bofrost, Carrefour, Consobaby.com, Danone, ECF, Faurecia, Fenwick, FM Logistique, Fondation BNP, Fondation L'Oréal, Fondation Kiabi, Fondation PSG, Guerlain, Hygiène Plus, Irrijardin, Jungheinrich, KFC, Ligue de Football Professionnel, MACIF, MAE, Maison du Café, Métro, Planète Végétale, Prodene Klint, SNCF Mobilités, Stop Hunger-Sodexo, STEF, The Walt Disney Company, Vilmorin

❸ Le mécénat de compétences offre des ressources humaines supplémentaires permettant à l'association d'assurer son développement. Les compétences sont ciblées sur les besoins de l'association, notamment en logistique, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité alimentaire, mise aux normes et sécurité des locaux...

❸ **Les partenaires qui nous soutiennent :** Altran, Amazon, Axa Atout Cœur, Babilou, Dechert, Domaines Publics, Fidélia, Fondation Orange, Fondation SNCF, Freshfields, Greenation, IBM, Irrijardin, Nous Voilà, STEF, Vilmorin



UNE LÉGISLATION FISCALE INCITATIVE POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES

La législation fiscale en vigueur pour le mécénat entreprise est très avantageuse. Le mécénat donne droit à une réduction d'impôt sur les bénéfices de l'entreprise donatrice à hauteur de 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % (ou 5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe, avec possibilité de report sur les 5 exercices suivants. La seule obligation pour l'entreprise est d'apporter la preuve de son don (nature, date et montant du don).

Article 238 bis du Code Général des Impôts

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

•••• En devenant partenaire des Restos du Cœur, une entreprise s'engage aux côtés de l'association la plus reconnue par les Français et mobilise ses compétences et ses ressources au bénéfice des plus démunis. Pour une entreprise, s'engager aux côtés des Restos du Cœur, c'est :

- Remplir son rôle d'entreprise citoyenne.
- Participer à des projets locaux d'aide à la personne sur l'ensemble du territoire.
- Fédérer ses salariés autour d'un projet commun porteur de sens et d'une fierté d'appartenance à l'entreprise.
- Mettre son activité et ses compétences au service des besoins de l'association et partager un savoir-faire motivant.
- Faire connaître son engagement solidaire auprès du grand public.

Pour les Restos du Cœur, être associé à des entreprises, c'est devenir partenaire des acteurs majeurs du développement économique et social de la France.

ZOOM SUR... Stop Hunger, fonds de dotation de Sodexo

STOP HUNGER, DÉJÀ UNE LONGUE HISTOIRE...

•••• Créé par le groupe Sodexo en 1996, Stop Hunger s'engage depuis 11 ans aux côtés des Restos du Cœur dans la lutte contre la faim et la malnutrition en France. Il est aujourd'hui l'un des plus anciens et importants partenaires de l'association. L'opération "Chèque du Cœur" organisée avec Sodexo Pass France, qui encourage les 650 000 bénéficiaires des chèques restaurant à faire acte de don : 1 Chèque Restaurant donné, c'est jusqu'à 8 repas pour les Restos du Cœur. Plus de 3 millions de repas ont pu être distribués grâce à cette opération. A cela s'ajoute

un don annuel de 90 000 repas chauds équilibrés, confectionnés dans les cuisines de Sodexo, et distribués par les bénévoles du réseau "Aide au Gens de la Rue". A ce jour, près d'un million de repas chauds ont été distribués !

NOTRE PARTENARIAT ÉVOLUE ET DE NOUVELLES ACTIONS VOIENT LE JOUR.

• **Le Servathon : une collecte alimentaire** de 15 jours au printemps qui mobilisent les collaborateurs Sodexo sur le territoire français. En 2015, 2 500 volontaires ont collecté 30 tonnes de nourriture. Le rendez-vous est pris pour 2016.

• **Un soutien au projet innovant de jardin potager urbain à Montreuil.** C'est un beau projet d'économie circulaire : des personnes accueillies par les Restos du Cœur en insertion apprennent le maraîchage et font pousser en ville les légumes qui nourriront les plus défavorisés des quartiers environnants. Le compost utilisé est fait à partir des déchets organiques provenant de sites à proximité. **La récupération des excédents alimentaires produits sur les cuisines de Sodexo pour lutter contre le gaspillage alimentaire est testée sur 2 sites en Ile-de-France.**



ZOOM SUR... Les éditions Pocket, quand les écrivains mettent leurs plumes au service des Restos du Cœur

•••• En novembre 2014, les éditions Pocket ont publié *13 à table !*, un recueil de nouvelles inédites au profit des Restos du Cœur. 13 écrivains contemporains français se sont engagés aux côtés de Pocket : Françoise BOURDIN, Maxime CHATTAM, Alexandra LAPIERRE, Agnès LEDIG, Gilles LEGARDINIER, Pierre LEMAITRE, Marc LEVY, Guillaume MUSSO, Jean-Marie PERIER, Tatiana de ROSNAY, Eric-Emmanuel SCHMITT, Franck THILLIEZ, Bernard WERBER.

La mobilisation bénévole de toute la chaîne du livre, des auteurs, libraires, partenaires, médias, ainsi que l'accueil enthousiaste et généreux des lecteurs ont contribué au grand succès de *13 à table !* et a permis aux Restos du Cœur de distribuer près de 1 400 000 repas !

Face à ce succès, les éditions Pocket et les Restos du Cœur ont décidé d'en faire un rendez-vous annuel pour une nouvelle aventure éditoriale et solidaire !

